Envoyé en préfecture le 04/03/2019
Reçu en préfecture le 04/03/2019
Affiché le 04/03/2019
ID : 040-244000675-20190227-DEL16_2019-DE

N°DEL16-2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF et le **VINGT-SEPT** du mois de **FEVRIER** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **21 FEVRIER 2019**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Mme Elisabeth BONJEAN.

Conseillers communautaires présents :
M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – Mme BONJEAN Elisabeth – M. MAUCLAIR Stéphane – Mme SERRE Anne – M. PEDARRIOSSE Francis – Mme HENRARD Marie-Josée – M. BALAO Serge – M. DROUIN André – Mme LOUME-SEIXO Viviane – Mme DUDOUS Dominique – M. DUCHESNE Philippe – M. NOVO Vincent – M. JANOT Bruno – Mme DOURTHE Sarah – Mme DETOUILLON Anne-Marie – M. CAGNIMEL Philippe – M. POMAREZ Serge – Mme NIGITA Lydia – M. LE BAIL Gérard – Mme LASSOUQUE-SABOURAULT Bérangère – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – Mme DELMON Catherine – M. DUVIGNAU André – M. DUFAU Jean-Pierre – Mme CANDAU Francette – M. BERTHOUX Christian – M. DUBROCA Bruno – Mme LE MEUR Marie-Christine – M. LACOUTURE Philippe – M. BEDAT Henri – M. FORSANS Alain – Mme CAZAUNAU Anne-Marie – Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUFORT Jean-Michel – Mme MAZIEUX Isabelle.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

	Donne pouvoir à :
Mme AUDOUY Véronique	Mme BONJEAN Elisabeth
Mme BASLY-LAPEGUE Christine	Mme LOUME-SEIXO Viviane
Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle	M. DROUIN André
M. LALANNE Jean-Pierre	M. JANOT Bruno
M. DAGES Pascal	Mme DOURTHE Sarah
M. LE GLOAHEC Jean-Michel	Mme NIGITA Lydia
M. DAGUERRE Jean-Louis	Mme FRAYSSE Chantal
Mme DI MAURO Catherine	Mme LE MEUR Marie-Christine
Mme GIRODET Christine	M. DUBROCA Bruno
Mme CAZENAVE Sandrine	M. BEDAT Henri

Conseillers communautaires absents et excusés :
Mme AUDOUY Véronique – Mme BASLY-LAPEGUE Christine – Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle – M. LALANNE Jean-Pierre – M. DARRIERE Eric – M. DAGES Pascal – Mme BERTHELON Marie-Constance – M. LE GLOAHEC Jean-Michel – M. DAGUERRE Jean-Louis – Mme DI MAURO Catherine – Mme GIRODET Christine – M. LAVIELLE Jean – Mme CAZENAVE Sandrine – M. DELMON Philippe – M. BOURDILLAS Thierry.

Secrétaire de séance : M. BEDAT Henri

OBJET : GEMAPI – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT MIXE DU BAS ADOUR (SMBA)

Monsieur le Vice-président expose,

Envoyé en préfecture le 04/03/2019
Reçu en préfecture le 04/03/2019
Affiché le 04/03/2019
ID : 040-244000675-20190227-DEL16_2019-DE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'alinéa I-2 de l'article L.5211-18, relatif à l'extension de périmètre de établissements intercommunaux ;

Vu la délibération n°DEL02-2018 en date du 02 février 2018 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax transférant une partie de la compétence GEMAPI au SMBA et désignant les représentants ;

Vu la délibération n°2018-09-ter du Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA) du 8 mars 2018 portant approbation des statuts ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2018-673 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Bas Adour (SMBA) ;

Au regard de la modification du périmètre et des statuts du Syndicat Mixte du Bas Adour (ajout de la commune de Dax pour le bassin du Grand et du Petit Baluhart et retrait de la commune de Gourbera qui est passée dans le périmètre d'intervention du Syndicat du Moyen Adour Landais – SIMAL), il convient de redésigner les représentants au syndicat.
Pour la commune de Mées, Mme NIGITA Lydia se porte candidate suite au souhait exprimé de M. Alain Bucau de ne plus siéger au SMBA.

Se sont portés candidats :

- Dax : Francis PEDARIOSSE (titulaire) et Isabelle RABAUD-FAVEREAU (suppléante)
- Angoumé : Catherine DE BARROS (titulaire) et Maurice PIERRE (suppléant)
- Herm : Didier BEGUERY (titulaire) et Anne DUBOURDIEU (suppléante)
- Mèes : Lydia NIGITA (titulaire) et Jean-Michel LE GLOAHEC (suppléant)
- Rivière-Saas-et-Gourby : Hervé DARRIGADE (titulaire) et Joël BONHOMME (suppléant)
- Saint-Paul-lès-Dax : Christian BERTHOUX (titulaire) et Bruno DUBROCA (suppléant)
- Siest : Chantal DARTIGUENAVE (titulaire) et Philippe DARRIOUMERLE (suppléant)
- Tercis-les-Bains : Raphaël GENEZE (titulaire) et Roland CASTETS (suppléant)

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : **DESIGNE** les représentants suivants pour le Syndicat Mixte du Bas Adour :

- Dax : Francis PEDARIOSSE (titulaire) et Isabelle RABAUD-FAVEREAU (suppléante)
- Angoumé : Catherine DE BARROS (titulaire) et Maurice PIERRE (suppléant)
- Herm : Didier BEGUERY (titulaire) et Anne DUBOURDIEU (suppléante)
- Mèes : Lydia NIGITA (titulaire) et Jean-Michel LE GLOAHEC (suppléant)
- Rivière-Saas-et-Gourby : Hervé DARRIGADE (titulaire) et Joël BONHOMME (suppléant)
- Saint-Paul-lès-Dax : Christian BERTHOUX (titulaire) et Bruno DUBROCA (suppléant)
- Siest : Chantal DARTIGUENAVE (titulaire) et Philippe DARRIOUMERLE (suppléant)
- Tercis-les-Bains : Raphaël GENEZE (titulaire) et Roland CASTETS (suppléant)

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Madame la Présidente est chargée de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 27 FEVRIER 2019
LA PRESIDENTE,

Elisabeth BONJEAN.